

# Conditions générales

## Responsabilité

Les conditions générales suivantes s'appliquent dans le cadre des relations entre l'acheteur de billets et l'organisateur.

## Sécurité

L'organisateur s'engage à fournir le plus de sécurité possible sur les lieux du spectacle mais ne peut être tenu pour responsable de quelque dommage que ce soit.

Le spectateur s'engage à respecter les mesures de sécurité prescrites par l'organisateur. Le non-respect de ces mesures peut entraîner l'expulsion hors des lieux de la manifestation de la personne qui génère des troubles, ainsi que le retrait de son billet. Les prises de son et/ou d'image de quelque nature que ce soit sont interdites, et peuvent entraîner l'exclusion de la manifestation sans indemnité.

Le spectateur peut être amené à subir une fouille à l'entrée. L'accès pourra être refusé à toute personne refusant de se soumettre à cette mesure de sûreté.

Il est formellement interdit d'introduire dans nos salle: des armes, substances explosives, inflammables ou volatiles, des objets tranchants ou contondants et d'une manière générale tout objet susceptible de servir de projectile, tout objets dangereux et tout article pyrotechnique, des signes et banderoles de toute taille de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire. Tout contrevenant engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites.

Il est interdit d'introduire boissons et nourriture.

Certains objets peuvent être également interdits d'entrée tel que parapluie, casque de moto, veste, manteau. Un vestiaire est à disposition. Il est gratuit et surveillé.

## Billetterie

Le détenteur d'un billet assiste sous sa propre responsabilité à la manifestation à laquelle le billet donne accès. Les billets perdus ou détériorés ne sont pas remplacés. Le spectateur doit pouvoir être en mesure de présenter son billet lors de tout contrôle de sécurité sur l'un des sites.

Pour éviter la fraude, les billets doivent être retirés/commandés dans un point de vente officiel (sauf print@home).

L'accès au site et aux places n'est pas garanti après l'heure prévue de début du spectacle et ne donne droit à aucun remboursement.

### Refus d'admission à la manifestation pour les billets print@home

L'organisateur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet print@home sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du billet print@home correspondant. L'organisateur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le billet print@home afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur de billets, ni de vérifier l'authenticité du billet print@home dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à la manifestation. Si le détenteur d'un billet print@home est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à un remboursement du prix acquitté.

### Restitution ou échange

La restitution ou l'échange d'un billet acheté est exclu.

### Report de la manifestation

En cas de report ou de changement du lieu de la manifestation, pour quelque raison que ce soit, le billet est automatiquement valable pour la nouvelle date ou le nouveau lieu de manifestation. Le remboursement ou l'échange des billets est exclu.

### Annulation de la manifestation

Lors de l'annulation d'un spectacle, les billets sont remboursés, dans un délai de 30 jours, à la Billetterie de L'Heure bleue.

## Billetterie

### Print@Home

Le billet print@home imprimé doit être soigneusement conservé jusqu'à la manifestation et ne présenter aucun dommage, salissure ou autre nuisance, notamment dans la zone du code-barres lisible mécaniquement et qui rendrait impossible ou empêcherait le contrôle de l'entrée. Si le billet print@home devait présenter de tels dommages, il n'existerait aucun droit à une admission à la manifestation et/ou au remboursement du montant versé par l'acheteur du billet.

L'acheteur du billet doit simplement réaliser une impression. Toute reproduction, copie, modification ou imitation du billet print@home et toute réexpédition électronique du fichier PDF est expressément interdite.

L'organisateur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions du même billet print@home sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression.

L'organisateur n'est pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le billet print@home.

Si le détenteur d'un billet print@home est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit au remboursement du prix acquitté.

Voir aussi conditions générales de Secutix.

### Informations pratiques

La billetterie est ouverte du mardi au vendredi de 13h – 18h et le samedi de 10h – 12h.

Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 14h30 – 17h30 et le samedi de 10h – 12h.

Les billets sont à retirer au plus tard 30 minutes avant le début du spectacle.

Une heure avant chaque représentation, un service de billetterie est ouvert sur le lieu du spectacle. Pour des raisons de fluidité, cette «caisse du soir» vend exclusivement les billets du jour même et ne peut traiter aucune autre demande.

### Vestiaire

Pour des raisons de sécurité, le vestiaire est obligatoire. Il est gratuit et surveillé.

### Spectateurs à mobilité réduite

La Billetterie est accessible en passant par le restaurant (av. Léopold-Robert 29). A L'Heure bleue et à la Salle de musique, des places sont prévues au parterre et au premier balcon (accès par l'ascenseur). Les accompagnants peuvent retirer leur invitation à la Billetterie le soir même. Prévenir au moins 3 jours ouvrables à l'avance.  
Tél. : +41 (0)32 967 60 50

#### Spectateurs sourds ou malentendants

L'Heure bleue est équipée d'une boucle magnétique couvrant le parterre pour les personnes appareillées (en position T).

#### Rejoignez-nous sur

Facebook

Twitter

Instagram

Et inscrivez-vous à notre Newsletter

[www.tpr.ch](http://www.tpr.ch)

#### Bars

Une petite restauration et un choix de boissons vous sont proposés une heure avant la représentation, à l'entracte et une heure après la fin du spectacle dans les Foyers de L'Heure bleue et de Beau-Site.

On y fait, parfois, de belles rencontres.

#### Baby-sitting

Pour tout achat de 2 places, nous vous trouvons un(e) baby-sitter formé par la Croix-Rouge. Prévenir au moins 4 jours ouvrables à l'avance.

Tél. : +41 (0)32 967 60 50

#### Commande d'abonnements et Pass

Détachez et remplissez le bulletin de souscription en dernière page de couverture de notre programme puis déposez-le à la Billetterie ou glissez-le dans une boîte aux lettres.

Allez sur notre site : [www.tpr.ch](http://www.tpr.ch)

Ou contacter le numéro de tél. : +41 (0)32 967 60 50